**Annexe 6 - Avenant**

|  |
| --- |
| **Légende d’utilisation pour le rédacteur**  Les surbrillances jaunes correspondent à des mentions à compléter ou à insérer le cas échéant.  Les surbrillances bleues indiquent que le rédacteur du document doit effectuer un choix entre plusieurs écritures. La/les mention(s) non choisie(s) doit/doivent ensuite être supprimée(s). |

**Avenant n° … au marché de travaux relatif à objet du marché et régi par le CSC n° …**

**Entre d’un part,**

- identifier le pouvoir adjudicateur, représentée par …

ci-après dénommée « le pouvoir adjudicateur »

**Et d’autre part,**

- Dénomination de l’opérateur économique**,** dont le siège est établi à adresse complète**,** représenté par Madame/Monsieur nom+ qualité

ci-après dénommé « l’adjudicataire »

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l’arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;

Vu l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics ci-après « RGE » et plus particulièrement son article 38/2 ou ses articles 38/5 et 38/6 ;

Vu le cahier spécial des charges n° XXX relatif à objet du marché.

**Il est préalablement exposé ce qui suit :**

* Le marché de travaux passé par procédure de passation visant à description de l’objet du marché a été attribué à l’adjudicataire par notification du date complète pour un montant de … euros.
* Le marché a débuté le date pour une durée de … ans/mois/jours ouvrables/jours calendrier, conformément au cahier spécial des charges régissant ledit marché.
* Le marché en cours se termine le date complète.
* À la suite de la crise sanitaire et aux mesures de confinement qui en découlent, des aménagements doivent être apportés aux modalités d’exécution du présent marché.
* Ces aménagements font suite à un événement imprévisible et irrésistible, non imputable aux parties et auquel elles ne pouvaient obvier, toute diligence prise.
* Démontrer que les conditions de l’article 38/2 ou des articles 38/5 et 38/6 sont remplies.

**Il est convenu ce qui suit :**

Art.1. : Le marché de travaux intitulé description de l’objet du marché régi par le cahier spécial des charges n° …

**Soit** est prolongé de … mois à partir du date complète pour se terminer le date complète.

**Soit** autre aménagement

Art. 2. : [préciser le cas échéant l’impact financier et renvoyer le cas échéant à une annexe détaillant celui-ci, p.ex. la liste de nouveaux postes à prix convenus.]

Art.3. : L’adjudicataire s’engage pour le surplus à poursuivre l’exécution du marché conformément aux clauses administratives et techniques du marché initial.

Art.4. : L’adjudicataire s’engage à ne réclamer aucune indemnité à charge du pouvoir adjudicateur pour l’ensemble des circonstances qui ont justifié le présent avenant.

Etabli en deux exemplaires originaux,

Le date

Pour l’adjudicataire Pour le pouvoir adjudicateur

Nom Nom+ titre